

aux habitants du secteur de participer aux études et à la programmation. Des groupes d'étude ont été organisés pour renseigner comme il se doit les habitants des régions intéressées sur les programmes présents et futurs.

La coopération entre les divers organismes qui ont un rôle à jouer dans le programme détaillé et complet d'aménagement est essentielle aux niveaux provincial et fédéral et j'ai noté avec le plus grand plaisir que les divers organismes de l'État collaborent de plus en plus à mesure que chacun d'entre eux se pénètre davantage de son rôle et de celui des autres. J'ose affirmer qu'une des contributions les plus remarquables de l'ARDA au développement rural, c'est qu'il a servi en quelque sorte de point de mire quant aux programmes de nombreux organismes publics et privés. Il en est résulté une largeur de vues et un degré de collaboration qui, dans une certaine mesure, avaient fait défaut jusqu' alors.

[*Français*]

Au Québec, la région pilote à développer, dans le cadre de l'ARDA, s'étend à l'est de Rivière-du-Loup, le long de la rive sud du Saint-Laurent. Elle comprend la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Ses 16,000 milles carrés de territoire fournissent des ressources limitées aux 325,000 habitants dispersés dans quelque 250 collectivités situées surtout en bordure de la côte.

La région est beaucoup moins urbanisée que la plupart des autres parties du pays. Sa population agricole se chiffrait à 83,000 âmes en 1961, et sa population rurale, non agricole, à 130,000. Environ 38 p. 100 de la population active était employée dans l'exploitation forestière, l'agriculture, la pêche ou l'extraction minière, soit une proportion à peu près deux fois et demie plus élevée que dans l'ensemble du Québec. Seulement 17 p. 100 travaillaient dans l'industrie secondaire, contre 28 p. 100 dans le cas de toute la province.

Le revenu par habitant était plus faible dans la région-pilote que dans le reste de la province, soit \$700 par année, contre \$1,206, pour le reste de la province. Près du tiers de tout le revenu venait des transferts, de quelque nature que ce soit, des gouvernements fédéral ou provincial. Ces paiements, qui totalisaient 83 millions de dollars, étaient égaux à la valeur totale des biens fabriqués dans la région. Le chômage y atteint souvent jusqu'à 35 p. 100 de la population durant six mois de l'année.

Il saute aux yeux que nous ne pouvons pas tolérer une telle situation dans une société d'abondance. Aussi, le gouvernement du Québec a-t-il établi dans la région, avec une aide

financière importante du gouvernement fédéral, un programme de recherche et d'animation sociale sous l'empire de la loi ARDA.

A la suite de cette action intensive menée depuis trois ans, le gouvernement du Québec est maintenant en mesure de se lancer dans un vaste programme d'ensemble de réadaptation et de développement d'ordre rural.

Ces trois années de travail ont nettement montré que les gens de la région savent réagir avec beaucoup de dynamisme quand l'occasion s'en présente. Au cours de l'hiver 1964-1965, 5,000 d'entre eux ont suivi des cours pour se qualifier pour les 7^e, 8^e et 9^e années.

Cela étant, il serait intolérable de laisser durer ce monumental gaspillage économique et social, du fait d'une attitude de laisser-faire de la part du gouvernement. Le Fonds de développement économique et rural que doit assurer le bill C-151, dont la Chambre est saisie, constitue la réponse du gouvernement fédéral à des situations de ce genre. Je crois que le gouvernement du Québec nous présentera bientôt un plan détaillé qui nous permettra de faire servir utilement le Fonds dans cette vaste région-pilote qui souffre tant de déséquilibre économique.

[*Traduction*]

Afin d'en terminer avec les exemples de régions où le Fonds pourra servir, je me reporterai à la région pilote de l'ARDA au Nouveau-Brunswick. Située au sud de la baie des Chaleurs, elle a une superficie de 3,350 milles carrés et comptait 106,000 habitants en 1961. Un peu plus des trois quarts de ceux-ci sont Acadiens. Cette région diffère de la plupart des autres parties du Canada en ce que la population rurale non agricole s'y accroît. Bien que, dans l'ensemble du Canada, la population rurale non agricole soit tombée à 19 p. 100 pendant les années 50, elle est passée de 46 p. 100, en 1951, à 61 p. 100 en 1961, dans cette région. Au Canada, les cultivateurs et les ruraux non agriculteurs représentent 30 p. 100 du total de la population. Dans cette région, ils comptent pour 70 p. de la population. Le revenu par famille s'y établit à environ un tiers de la moyenne canadienne. Le chômage y fluctue entre 6 p. 100, en été, et 30 p. 100, en hiver.

• (4.00 p.m.)

Les conditions, dans le domaine de l'enseignement, reflètent la situation économique. En 1961, 15 p. 100 de l'effectif des travailleurs de la région étaient des illettrés. Pour l'ensemble du Canada, la proportion d'illettrés est de 5 p. 100. Moins du tiers de l'effectif des travailleurs avait atteint le niveau scolaire de la 4^e année. Moins du tiers des adolescents de 15 à 19 ans allait à l'école. Un quart des